

Procès-verbal Réunion du Conseil Municipal en date du 02 septembre 2020

Séance n° 2020_06

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Christoly de Blaye s'est réuni le 02 septembre deux mille vingt, à vingt heures, en séance ordinaire, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes de Blaye
- Règlement du Conseil Municipal
- Désignation des délégués Gironde Ressources
- Désignation des délégués à la Commission Locale des Charges transférées (CLECT)
- Désignation des délégués à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Modification délibération Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC)

Présents : (18) Mme Murielle PICQ (Maire), M. Daniel DEBET (1^{er} adjoint), Mme Stéphanie BAUDE (2^{ème} Adjointe), M. Bruno LESCENE (3^{ème} adjoint), Mme Géraldine VIRUMBRALES (4^{ème} adjointe), M. Bernard GRIMEE (5^{ème} adjoint), Mmes Carole BABIAN, Kati BEAU, Valérie CHAMBOUNAUD, Emilie GLEMET, Elsa QUEYLAT, Michelle ROGNARD, MM. Thomas BERLINGER, François BERNY, Eric GOUDONNET, Emmanuel MOULIN, Alexandre SERAN, Francis VITRAS.

Absents excusés : (1) Mme Cécile BERGOS.

Mme Géraldine VIRUMBRALES est désignée secrétaire de séance

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020, soumis au vote, est approuvé à l'unanimité des élus présents.

Information des décisions prises en application de l'article L. 2122.22

Du Code Général des Collectivités Territoriales

Madame le Maire expose à l'Assemblée ce qui suit :

Vu l'article L. 2122- du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délégation accordée à Madame le Maire par délibération du Conseil Municipal N° 20202605-04 en date du 26 mai 2020

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Madame le Maire en vertu de cette délégation

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Numéro de décision	Date	Objet
ARRETES		
2020-103 ; 104	09/07/2020	Arrêté réglementant la circulation pour des travaux de déploiement de la fibre optique (D22)
2020-105	10/07/2020	Arrêté autorisant l'installation d'un échafaudage LD Cottraud
2020-106	15/07/2020	Arrêté portant réglementation de la fête foraine 2020
2020-107	09/07/2020	Arrêté réglementant la circulation durant la fête foraine
2020-108	09/07/2020	Arrêté de la fête locale
2020-109	16/07/2020	Arrêté réglementant le stationnement sur les parkings pour l'implantation des forains
2020-110	15/07/2020	Arrêté réglementant l'accès et l'utilisation du terrain multisports
2020-111	16/07/2020	Arrêté portant interdiction temporaire de baignade sur le site des lacs du Moulin Blanc
2020-112	10/07/2020	Arrêté portant désignation des membres du Centre Communal d'Action Sociale
2020-113	18/06/2020	Arrêté réglementant la circulation pendant des travaux de terrassement LD Jard de Bourdillas
2020-114	22/07/2020	Arrêté Permis d'Aménager 033 382 20 J0001 portant sur un détachement de 3 lots
2020-115	21/07/2020	Arrêté Déclaration Préalable 033 382 20 J0004 portant sur la construction d'un mur et d'un abri ouvert
2020-116	21/07/2020	Arrêté Permis de Construire 033 382 20 J0002 portant sur l'extension et surélévation d'une maison
2020-117	28/07/2020	Arrêté Déclaration Préalable 033 382 20 J0005 portant sur la pose d'une palissade
2020-118	28/07/2020	Arrêté Permis de Construire Modificatif 033 382 20 J0014 M01 portant sur la modification de la surface de plancher et modification mineure des façades
2020-119	28/07/2020	Arrêté Déclaration Préalable 033 382 20 J0019 portant édification d'une clôture
2020-120	05/08/2020	Arrêté réglementant la circulation pendant les travaux de remplacement de l'éclairage public
2020-121 - 122	10/08/2020	Arrêté de mise en demeure logement MASSE et locataire COIFFE dans le cadre du permis de louer
2020-123	06/08/2020	Arrêté de voirie portant alignement individuel
2020-124	18/08/2020	Arrêté Déclaration Préalable 033 382 20 J0021 portant sur la création d'une clôture, pose de portail, abri jardin et piscine
2020-125 ; 131	25/08/2020	Arrêté réglementant la circulation pendant des travaux d'implantation de poteaux Orange sur divers lieux dits
2020-132	21/08/2020	Arrêté Permis de Construire 033 382 20 J0020 portant sur l'aménagement d'un hangar en habitation
2020-133 ; 136	26/08/2020	Arrêté réglementant la circulation pendant des travaux d'implantation de poteaux orange sur divers lieux dits

2020-137	27/08/2020	Arrêté Permis de Construire 033 382 20 J0022 portant sur a construction d'une maison d'habitation
2020-138	26/08/2020	Arrêté Déclaration Préalable 033 382 20 J0018 portant sur la construction d'une piscine
2020-139	25/08/2020	Arrêté Déclaration Préalable 033 382 20 J0022 portant sur la transformation d'un garage en pièce habitable
2020-140	26/08/2020	Arrêté Déclaration Préalable 033 382 20 J0015 portant division en vue de construction
2020-141	27/08/2020	Arrêté Déclaration Préalable 033 382 20 J0023 portant sur la remise en état d'une habitation suite à un incendie
2020-142	25/08/2020	Arrêté de nomination conseiller technique DFCI (Valadeau)
DECISIONS		
	07/07/2020	Signature d'un devis de la société ES Carrelage pour un reprise de carrelage à l'accueil Mairie (500€)
	30/07/2020	Signature d'un devis de la société Paramat pour la fourniture de batterie et électrodes défibrillateur (536,08€)
	10/08/2020	Signature d'un devis de l'entreprise Normand pour le curage de fossés (516€)
	10/08/2020	Signature d'un devis de la société Buro Partner pour la fourniture d'un casque téléphonique (238,80€)
	11/08/2020	Signature d'un devis de la société Manutan pour la fourniture d'un bac multimédia (601,50€)
	19/08/2020	Signature d'un devis de la société DACOSTA pour le remplacement d'extincteurs (528,07€)
	19/08/2020	Signature d'un devis de la société DACOSTA pour la vérification annuelle des alarmes des écoles (254,16€)
	26/08/2020	Signature d'un devis de la société MC Boutique pour la fourniture et pose d'une porte salle de danse (3 914,94€)
	26/08/2020	Signature d'un devis de la société Métropole Equipements pour la fourniture d'une boîte à outils avec feuillard inox (341,58€)



Délibération n° 20200209-01 – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2019 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLAYE.

Discussion : Le Président, Denis Baldès a répondu aux questions des élus sur le PLUi dans le cadre du Scot, sur le projet de réouverture de l'ALSH à Saint-Christoly, et sur la baignade aux lacs qui nécessitera une étude.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, son article L5211-39 ;

En présence de Monsieur Le Président de la Communauté de Communes de Blaye, Madame Le Maire expose que la commune de St Christoly de Blaye a été destinataire du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes de Blaye le 09 juillet 2020.

Le rapport d'activités est tenu à disposition pour consultation aux horaires d'ouverture de la mairie auprès du secrétariat.

Après cet exposé, le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport annuel d'activités 2019 de la communauté de communes de Blaye.



Délibération n° 20200209-02– Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal - Mandat 2020/2026

«L'article L2121-8 du Code Général de Collectivités Territoriales prévoit que « dans les communes de 1 000 habitants et plus, le Conseil Municipal établit son règlement intérieur dans les 6 mois qui suivent son installation ».

Le règlement intérieur du conseil municipal complète les dispositions législatives et réglementaires qui régissent le fonctionnement de l'assemblée locale. Il a pour but de faciliter l'exercice des droits des élus au sein de l'assemblée délibérante. Il porte sur des mesures concernant le fonctionnement interne du conseil municipal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du 26 mai 2020 portant sur l'installation du nouveau Conseil Municipal ;

Entendu l'avis de la Commission finances/personnel du 25 août 2020 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte le Règlement Intérieur du Conseil Municipal de Saint Christoly de Blaye.

VOTE : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0



Délibération n° 20200209-03– Désignation des représentants siégeant auprès de l'Assemblée Générale de L'Agence Technique Départementale « Gironde Ressources »

Vu l'article L5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que : « Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. » ;

Vu la délibération du Conseil Départemental de la Gironde en date du 14 décembre 2016 ayant pour objet d'approuver la création de cet établissement public administratif ;

Vu les statuts de l'agence technique départementale dénommée « Gironde Ressources », adoptés par l'Assemblée Générale Constitutive en date du 24 mai 2017 ;

Vu le règlement intérieur de l'agence technique départementale « Gironde Ressources » adopté par le conseil d'administration en date du 18 mars 2018 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal N°20170503-12 en date du 03 mai 2017 approuvant l'adhésion de la commune à l'Agence Technique Départementale « Gironde Ressources »,

Considérant que le Département a décidé de créer l'Agence technique départementale « Gironde Ressources » afin d'apporter aux communes et établissements publics intercommunaux une assistance d'ordre technique, juridique et financier ;

Considérant que l'Agence technique départementale « Gironde Ressources » répond aux besoins

d'ingénierie de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De désigner le titulaire et son suppléant pour siéger à l'assemblée générale de Gironde Ressources :

- M. Bernard GRIMEE, 5^{ème} Adjoint au Maire, en qualité de titulaire
- M. Daniel DEBET, 1^{er} Adjoint au Maire, en qualité de suppléant

- D'autoriser Mme Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision.

VOTE : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0



Délibération n° 20200209-04– Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) – Communauté de Communes de Blaye - Désignation des représentants du Conseil municipal de la Commune de Saint Christoly de Blaye

Vu le code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-29 et L 2131-1 et suivants,

Vu le code général des Collectivités territoriales, notamment son article L 2121-21,

Vu le code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Blaye du 22 juillet 2020 n°57-20722-15 fixant la composition de la Commission locale d'évaluation des charges transférées,

Considérant l'installation du nouveau Conseil municipal lors de sa séance du 26 mai 2020 suite aux élections municipales et communautaires du 15 mars 2020,

Considérant dès lors la nécessité de désigner le représentant titulaire et le représentant suppléant du Conseil municipal pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes de Blaye,

Vu le vote du Conseil municipal à l'unanimité de procéder à la désignation de ses représentants à main levée,

Vu l'appel à candidatures,

Considérant qu'un candidat a fait acte de candidature pour chacun des postes concernés auprès du Président de séance après appel à candidatures,

Considérant ainsi, conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales susvisé, que la nomination de chacun des candidats auxdits postes a été immédiatement acquise et que le Président de séance en a donné lecture, à l'unanimité

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Désigne en tant que *représentants du Conseil municipal de la Commune de Saint Christoly de Blaye pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes de Blaye*

Mme Stéphanie BAUDE, Représentant titulaire
Mme Murielle PICQ, Représentant suppléant

Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

VOTE : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0



Délibération n° 20200209-05- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) – Communauté de Communes de Blaye - Désignation des représentants du Conseil municipal de la Commune de Saint Christoly de Blaye

Vu l'article 1650 A du Code des Impôts disposant que dans chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale, il est institué une Commission Intercommunale des Impôts Directs composé du Président de l'EPCI, de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants,

Vu le décret n°2009-303 du 18 mars 2009 relatif aux modalités de fonctionnement de la Commission Intercommunale des Impôts Directs,

Vu l'article 1650 A précité du Code Général des Impôts disposant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, dressée par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition de ses communes membres,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Blaye du 22 juillet 2020 n°59-20722-17 créant une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID),

Considérant l'installation du nouveau Conseil municipal lors de sa séance du 26 mai 2020 suite aux élections municipales et communautaires du 15 mars 2020,

L'article 1650 A, paragraphe 3, du Code Général des Impôts précise que la durée du mandat des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) est la même que celle de l'organe délibérant.

Les conditions prévues pour les commissaires sont :

- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne
- Être âgés de 18 ans révolus
- Jouir de leurs droits civils
- Etre inscrit aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres
- Etre familiarisé avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré désigne les personnes suivantes :

- Commissaire titulaire : Mme Stéphanie BAUDE
- Commissaire suppléant : Mme Murielle PICQ

Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

VOTE : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0



Délibération n° 20200209-06 – FDAEC 2020

Annule et remplace la délibération n°20201007-05

Madame le Maire fait part aux Conseillers des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) votées par le Conseil Départemental lors du vote du Budget Primitif 2020.

Par courrier, en date du 26 mai 2020, Monsieur Alain RENARD, Vice-Président du Conseil Départemental, et Madame Célia MONSEIGNE, Conseillère Départementale, nous informaient de l'attribution pour St-Christoly de Blaye pour 2020 d'un montant de 27 664 euros.

Cette somme doit servir aux dépenses d'investissement concernant les travaux de voirie, équipements communaux, acquisition de matériel ou de mobilier. Les opérations pouvant en relever ont été présentées à la Commission « Finances-Gestion du Personnel » réunie le 30 juin 2020.

Vu l'avis de la commission finances, personnel du 25 août 2020,

Après délibération, Le Conseil Municipal décide :

- **de réaliser** en 2020 les opérations suivantes :

Remplacement des menuiseries Mairie, porte salle de danse et toiture Mairie :

- Menuiseries Mairie : 15 410,26€ HT
- Porte salle de danse : 3 934,02€ HT
- Toiture Mairie : 12 738,00€ HT

Acquisition d'une autolaveuse et matériels scolaires :

- Autolaveuse : 2 779,62€ HT
- Matériels scolaire : 1 472,47€ HT

Montant total des opérations : 36 334,37€ HT

- **de demander** au Conseil Départemental de nous attribuer une subvention au titre du FDAEC 2020 de 27 664,00 € au titre des opérations de remplacement de menuiseries et des travaux de toiture de la Mairie.

VOTE : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0



QUESTIONS DIVERSES

- Mme Le Maire fait part du recours concernant les élections municipales du 15/03/20 et précise que l'audience est prévue le 08/09/20.
- Le journal municipal est en cours de distribution.
- Dans le cadre des journées du patrimoine, Mme BALLION, Architecte, fera une intervention relative aux peintures murales de l'église le 19/09/20 à 17h. M. BERLINGER suggère d'enregistrer son intervention afin de confectionner un support de présentation qui retracera l'histoire des travaux. Mme GLEMET pense que les écoles seraient peut-être intéressées par cette intervention et ou ce support.
- Remerciements :
de la famille GRATIANNE pour le décès de M. Guy GRATIANNE.
De M. PANNETIER pour les travaux de voirie LD Les Claunes

- Mme BABIAN informe le Conseil Municipal que la route au LD Brisson est fortement détériorée. La programmation des travaux de voirie 2021 tiendra compte de cette remarque.
- Mme BABIAN demande où en est l'installation d'un abri voyageurs au LD Brisson. M. DEBET répond que c'est en cours et qu'il convient de rédiger une convention d'occupation du domaine privé pour la pose de cet abri car le domaine public n'est pas suffisamment grand.
- Date prochaines commissions :
 CCAS : 24/09/20 à 19h
 Commission Finances/Personnel : 05/10/20 à 18h30
 Commission développement durable : 08/10/20 à 20h
 Réunion planning salles : 15/09/20 à 20h
 Groupe de travail salle Courade : 22/09/20 à 20h
- Date prochain Conseil Municipal : 13/10/20 à 20h. Mme Le Maire précise que conformément au vote du règlement intérieur du Conseil Municipal, il conviendra d'adresser au préalable les éventuelles questions diverses afin de mieux y répondre.

La séance est levée à 22h15

Signatures des Elus Membres du Conseil Municipal	
Séance 2020_06 du 02 septembre 2020	
<u>NOM Prénom et Qualité</u>	<u>Signature</u>
Mme PICQ Murielle, Maire	
M. DEBET Daniel, Premier Adjoint	
Mme BAUDE Stéphanie, Second Adjoint	
M. LESCENE Bruno, Troisième Adjoint	
Mme VIRUMBRALES Géraldine, Quatrième Adjoint	

M. GRIMEE Bernard, Cinquième Adjoint	
Mme BABIAN Carole, Conseillère Municipale	
Mme BEAU Kati, Conseillère Municipale	
Mme BERGOS Cécile, Conseillère Municipale	<i>Excusée</i>
M. BERLINGER Thomas, Conseiller Municipale	
M. BERNY François, Conseiller Municipal	
Mme CHAMBOUNAUD Valérie, Conseillère Municipale	
Mme GLEMET Emilie, Conseillère Municipale	
M. GOUDONNET Eric, Conseiller Municipal	
M. MOULIN Emmanuel, Conseiller Municipal	
Mme QUEYLAT Elsa, Conseillère Municipale	
Mme ROGNARD Michelle, Conseillère Municipale	

M. SERAN Alexandre, Conseiller Municipal	
M. VITRAS Francis, Conseiller Municipal	